

Partie 1 : Les concepts économiques de base

Chapitre 1 : Les fondements de base de la science économique :

1- Définition de la science économique :

La rareté des ressources impose aux individus d'effectuer des choix dans l'utilisation de ces ressources.

Le problème économique à résoudre par la société est la gestion de ces ressources rares. C'est pour cela que les économistes ont été amenés à étudier comment les individus produisent, consomment ou épargnent, et répartissent les richesses.

Choix économiques de la production : quels biens produire ? Comment les produire ? En quelles quantités ?

Choix de consommation : quand consommer ? Combien (en fonction du revenu) ? Sélectionner les biens parmi les produits disponibles et ceux qui répondent mieux à leurs goûts

But des choix :

Producteur : produire au moindre coût, et le plus efficacement possible pour réaliser le meilleur profit

Consommateur : satisfaire les besoins compte tenu de l'argent dont il dispose.

► Définition de la science économique :

La science économique est une science de l'administration des ressources rares. Elle fait partie des sciences sociales. Elle étudie comment les ressources rares sont employées pour la satisfaction des besoins des hommes vivant en société. Elle s'intéresse à l'étude des opérations économiques : la production, la consommation et la répartition.

2- Champs d'application de la science économique :

Le champ de l'activité économique est constitué de :

Phénomènes et faits micro-économiques : comportement des ménages (consommation, épargne, investissement) et des entreprises (comportement du producteur, investissement, problème de répartition des richesses....)

Phénomènes et faits macro-économiques : La science économique étudie les phénomènes économiques au niveau national (production nationale, l'investissement national...) ainsi que les politiques économiques étatiques telles que la politique industrielle, la politique agricole...

3- Objet et méthode La science économique

a- Objet de la science économique

La science économique a pour objet d'étudier et d'interpréter des phénomènes et faits économiques en vue d'élaborer des lois sociales et économiques afin de prendre des décisions et des politiques convenables aussi bien sur le plan micro économique que sur le plan macro économique.

b- Méthodes de la science économique

La démarche de la science économique est constitué de :

- L'observation des phénomènes et faits économiques et sociaux.
- Le traitement et l'analyse des informations observées
- Formulation des théories et concepts